

Stage (50 heures en entreprise)



En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

complémentaire à votre formation mais ne fera pas l'objet d'une validation

Présentation

DESCRIPTION

contractualisée par une convention de stage, cette UE de découverte professionnelle est une immersion dans le monde du travail en rapport avec l'enseignement dispensé à l'Université. Elle a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger. Pour être validée, cette UE optionnelle doit correspondre à une activité de 50h minimum en entreprise ou dans un cabinet

OBJECTIFS

confronter son choix professionnel à la réalité d'exercice d'un métier dans une structure donnée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

vous avez aussi la possibilité de faire des stages de façon volontaire, et à titre personnel. Une convention de stage devra, cependant, être établie. Ce stage sera, alors,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation